

Relevés de conclusion du Conseil d'Administration de la SNFMI

07.01.2015

En juin 2014, le changement de présidence a été anticipé (Pr Philippe Morlat) car le Pr Guillevin était amené à prendre de nouvelles fonctions non compatibles avec le maintien de sa fonction de président (présidence de la commission de transparence à la HAS).

Renouvellement par tiers du conseil d'administration et du Bureau : Professeur Philippe Morlat (président), Professeur Bertrand Godeau (1^{er} Vice-président) Docteur Catherine Veyssier-Belot (2^{ème} vice-président), Professeur Hervé Lévesque (secrétaire général), Professeur Nadine Magy-Bertrand (secrétaire générale adjointe), Docteur Jean-Marc Ziza (trésorier), Frédéric Lecomte (trésorier adjoint).

Actualisation des commissions :

Commission technique et scientifique des congrès : actualisation de ses membres : six membres du CA renouvelés tous les 2 ans, 4 membres hors CA nommés pour 2 ans, 2 membres des comités d'organisation des congrès semestriels programmés dans les 3 années qui suivent le congrès en cours de préparation et le coordinateur de chaque comité local des 2 années qui précèdent.

Commission du collège des enseignants (CEM)

Membres : tous les PU-PH médecine interne et MCU sont membres de droit + des internistes non universitaires nommés sur proposition du comité pédagogique interrégional et des MCU-PH et PU-PH d'autres disciplines si leur exercice s'effectue en médecine interne après validation du comité pédagogique.

Le comité pédagogique (président du CEMI, président du CNU, président de la SNFMI et un représentant du CA de la SNFMI), les 7 coordonnateurs inter-régionaux, 10 membres cooptés, 2 représentants de l'AJI, un **représentant des hôpitaux des armées, un représentant de la commission DPC**

Fonctionnement du CEMI : Réunions semestrielles lors des congrès de la société, une Journée annuelle

Groupes du CEMI : Groupe compétences, **groupe "Ouvrage du CEMI"**, Groupe sémiologie, plateforme enseignement, Groupe « relations internationales »

Conseil scientifique : Réactualisation du bureau, nécessité de redéfinir les missions du conseil scientifique, et d'harmoniser le fonctionnement de certains groupes concurrents voire de structurer des groupes de travail

Commission DPC : dossier de medint-DPC déposé et enregistré en attente de validation par les commissions indépendantes (CSI) Les congrès vont devoir être structurés dans le cadre de la DPC. La configuration minimale associera la déclaration d'intérêt, les objectifs pédagogiques et un résumé de la présentation, ou dans l'idéal le diaporama de l'orateur. L'étape supplémentaire sera l'inclusion de ces données à une démarche de FMC en 3 étapes: EPP, mise à jour des connaissances, et analyses de cas.

Questions diverses

Participation au groupe de travail sur les recommandations au cours des dermohypodermes nécrosantes. Internistes proposées Agnès Lefort et Frédéric Lecomte

Participation au groupe de travail sur les recommandations au cours des neutropénies : Interniste proposé JG Fuzibet.

Discussion autour d'une structure proposée par les hépatologues (S. Pol) à P. Cacoub permettant d'enregistrer les communications marquantes de certains congrès internationaux (proposition non retenue).